



Avis de Soutenance

JEAN MARC ESSONO NGUEMA

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La fiscalité et la protection du patrimoine naturel*

Soutenance prévue le **mercredi 16 septembre 2015** à 14h

Lieu : 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse salle des thèses

**Composition du jury proposé**

M. Francis QUEROL	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
M. Vincent DUSSART	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
M. Paul Robert HERTZOG	université de strasbourg	Rapporteur
M. Alexandre MAITROT DE LA MOTTE	Université Paris Est Créteil	Rapporteur

**Mots-clés :** fiscalité,biodiversité,écologie,france,impôt,durabilité,

**Résumé :**

À une époque où la protection de l'environnement est au centre des préoccupations, il est particulièrement intéressant de se pencher sur l'efficacité de l'instrument fiscal en matière de protection de l'environnement. Ce travail se propose ainsi d'examiner les incidences de la fiscalité sur l'état du patrimoine naturel. On y étudie la mobilisation progressive de l'outil fiscal au profit de la protection de l'environnement, les incohérences que présente cet instrument dans sa mise en oeuvre, la pérennité de certains dispositifs fiscaux en dépit de leur caractère néfaste pour l'environnement et les quelques pistes envisagées pour améliorer la contribution de la fiscalité en matière de protection du patrimoine naturel. L'approche adoptée est clairement juridique et fait intervenir aussi bien des éléments théoriques que des considérations pratiques. En ce qui concerne la fiscalité environnementale, l'auteur a pris position pour la conception finaliste qui présente l'avantage d'être en cohérence avec le droit de l'environnement.